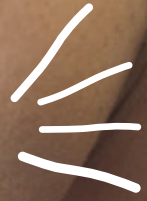


#216 >

# L'ESSENTIEL



Le magazine mensuel de la Ville de Plaisir

## Tout pour les BOUTS D'CHOUX !

P8 / ACTU

**Bientôt les inscriptions pour les classes C.H.A.T.**

P12 / ACTU

**Démarches en mairie, donnez votre avis**

P13 / ACTU

**Les travaux de la place du Commerce ont commencé !**

FÉVRIER 2023



    ville-plaisir.fr

> L'ESSENTIEL  
FÉVRIER 2023  
#216



Grand prix du digital - Grand prix de l'éco-conception  
Grand prix de la presse municipale 2021  
Grand prix de la ligne éditoriale  
AMIF 2019  
Prix de la Une  
Cap'com 2019

# SOMMAIRE

P 4 / VU & ENTENDU

P 6 / L'ACTU Facebook live – Les vacances dans les Maisons des familles – Ateliers de soutien – Plaisir gaming – Nouveau programme des Maisons des familles – Médiation familiale – Classes C.H.A.T. – 3<sup>e</sup> promotion DEMOS – Droits des femmes – Nouveau sur Plaisir – La Saint Valentin à Plaisir – Recensement des entreprises – Bus Santé Femmes – Sport adapté – Carnaval des seniors – Enquête de satisfaction – Sprintcamp – Place du Commerce – Don du sang – Déclarez vos volailles – Travaux

P 15 / LE DOSSIER DU MOIS

P 22 / SE CULTIVER

P 25 / SE BOUGER

P 26 / LE COIN DES ASSOS

P 28 / PLAISIR PRATIQUE

P 30 / TRIBUNES

VOTRE MAGAZINE EST ÉCO-RESPONSABLE





## PLAISIR DISPOSE DE MULTIPLES MODES D'ACCUEIL ADAPTÉS AUX BESOINS DES PARENTS

### Édito

## UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE MULTIFACETTES?

« Mettre en place un véritable droit à la garde d'enfant qui devrait se traduire par un mode d'accueil individuel ou collectif accessible pour tous les parents », telle était l'annonce du Président de la République lors de son discours d'ouverture du Congrès de la Fédération des acteurs de la solidarité du 6 janvier 2022, un discours prolongé par une concertation nationale, pilotée par le ministère des solidarités, en novembre 2022 pour réunir tous les acteurs (syndicats, élus, professionnels, représentants des familles...) autour de l'élaboration du nouveau service public de la petite enfance, et par des concertations territoriales, ouvertes le 11 janvier à Versailles avec un « constat qui est qu'aujourd'hui malgré le travail énorme des professionnelles et la bonne volonté des élus, notre système est grippé et les parents n'ont pas les réponses suffisantes », explique la rapporteuse de ces concertations.

À Plaisir, depuis 20 ans nous avons fait le choix de diversifier l'offre de moyens de garde dans le domaine de la petite enfance.

Partis d'un système monolithique avec pour seule offre, la garde individuelle, nous avons souhaité diversifier les moyens de garde au profit des enfants et des familles pour offrir un vrai choix et nous adapter à l'air du temps et à la demande des parents.

Ainsi à côté des assistantes maternelles de la crèche collective et libérales, avons-nous étendu l'offre de garde vers une offre collective, d'abord par le biais de nos multi-accueils municipaux, puis par le biais de crèches collectives intercommunales et interentreprises.

Puis est venue l'heure des micro-crèches, dispositif collectif souple en favorisant des petites unités au sein des quartiers.

Et enfin depuis 2 ans nous accompagnons la création de Maisons d'assistants maternels, un compromis entre l'offre de garde individuelle et collective alliant les avantages des deux systèmes mais surtout rassurant les familles. Deux ont vu le jour au Valibout et aux Gâtines et une 3<sup>e</sup> se profile déjà à l'horizon.

Les métiers de la petite enfance sont parmi les plus beaux que l'on puisse exercer, un véritable sacerdoce et un engagement personnel fort des professionnels qui œuvrent à l'éveil de nos enfants.

Alors oui, comme le Président, je milite pour un service multifacettes de la petite enfance, une offre de garde diversifiée, mais un tel service élargi au plus grand nombre a forcément un coût que nos villes seules ne peuvent absorber... Nous attendons donc avec hâte les propositions de l'État, sachant que comme vous le découvrirez dans ce numéro, Plaisir n'a pas attendu après l'État pour être à la pointe sur le sujet, même si je sais que malheureusement à cette heure nous ne pouvons répondre à toutes les demandes...

Joséphine Kollmannsberger  
Maire de Plaisir





1 Moment très convivial à Flora Tristan le 17 janvier dernier lors de la rencontre avec le musicien Djeli Moussa Condé. Vous avez été une trentaine à venir découvrir la musique de cet artiste généreux et à avoir pu échanger avec lui sur son parcours. 2 Les 6 et 7 janvier, les séniors plaisirois inscrits à la Maison Rousseau ont profité du Bal du Nouvel An organisé par la Ville. L'occasion pour Madame le Maire et les élus de leur souhaiter leurs vœux pour 2023. 3 Le 17 janvier dernier, Madame le Maire a signé conjointement avec Patrick Karam, Vice-président de la Région Île-de-France, chargé des sports, la convention qui attribue à Plaisir des subventions liées à des projets sportifs concernant la création d'équipements en accès libre avec un plateau sportif au parc Bouillot et un plateau sportif au stade des Gâtines pour un montant 98 602 €. 4 Le 20 janvier dernier Madame le Maire et Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois ont procédé à l'installation du comité syndical du syndicat intercommunal de prévention et de police Plaisir - Les Clayes-sous-Bois (SI3PC). 5 Les commerçant ayant remporté le premier concours de vitrine de Noël organisé par la ont reçu leur prix le 23 janvier à l'occasion d'une rencontre avec Madame le Maire, de Monsieur Bellenger, premier adjoint délégué à la vie quotidienne, à l'urbanisme et aux ressources humaines, de Monsieur Lersteau, conseiller municipal délégué au développement local et au commerce de proximité, de Monsieur Chicard, conseiller municipal délégué à l'artisanat et à l'insertion professionnelle, de Monsieur Tresse, conseiller municipal délégué au développement du bio, des circuits courts et locaux ainsi que de Monsieur Sittler de la CCI 78.

PLUS DE PHOTOS  
ET DE VIDÉOS SUR  
[ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)





NUMÉRIQUE



## Madame le Maire

### RÉPOND À VOS QUESTIONS

**Pourquoi les gens du voyage ont-ils réussi à s'installer sur le parking du gymnase Nicole Hassler et qui paie l'eau et l'électricité?**

#### La réponse du Maire :

*Les gens du voyage se sont effectivement installés en sabotant le système de protection d'accès au parking.*

*Lorsqu'une telle situation se présente, sur le domaine public, la Ville porte systématiquement plainte. Ce sont des démarches longues qui prennent plusieurs semaines avant d'obtenir un arrêté préfectoral permettant de procéder à l'expulsion. Concernant l'eau et l'électricité, la Ville et SQY ne peuvent matériellement pas les facturer et subissent le vol de ces fluides le temps de l'occupation des lieux.*

**Vous avez des questions à poser à Madame le Maire? Pensez à participer au Facebook Live chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois!**

**Après avoir fait un point sur les informations de la Ville, Joséphine Kollmannsberger répondra, en direct, à vos questions!**

Prochain rdv, le jeudi 16 février à 18h sur la page Facebook villedeplaisir



LOISIRS

## Des vacances d'hiver au top AVEC LES MAISONS DES FAMILLES

Vous ne savez pas quoi faire pendant les vacances de février? Pensez aux Maisons des familles de la Ville! Que cela soit à Flora Tristan ou à La Mosaïque, de nombreuses activités gratuites seront organisées pour vous permettre de vous occuper!

Du lundi 20 février au vendredi 3 mars  
Programme complet dans les Maisons des familles ou sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)



PARENTALITÉ

## ATELIERS DE SOUTIEN POUR LES PARENTS

### d'enfants en situation de handicap

Votre enfant est en situation de handicap, souffre de maladie chronique ou de troubles du comportement, et vous vous sentez épuisé, isolé ou démuné? Venez participer aux ateliers proposés par l'association Nouveau Souffle, en partenariat avec la Ville. La dynamique d'entraide bienveillante en petit groupe vous permettra de partager vos difficultés et obtenir des conseils d'une coach professionnelle pour mieux gérer vos émotions, la fatigue et votre organisation.

Toutes les 2 semaines à partir du mardi 7 mars  
De 10h à 12h - Maison des familles La Mosaïque,  
98 avenue François Mitterrand - Gratuit - Plus d'infos  
et Inscription au 01 30 79 63 89



ÉVÈNEMENT

N'oubliez pas

## LE PLAISIR GAMING

le 11 février prochain !

Après le succès de la première édition qui avait réuni plus de 700 personnes, Plaisir organise à nouveau son événement dédié aux jeux vidéo, le samedi 11 février prochain. Pour cette deuxième édition du Plaisir Gaming, voici le programme : des tournois sur PC et sur consoles autour des jeux TeamFightTactics, Fortnite no build, Fifa23 ou encore Super Smash Bros Ultimate ainsi qu'une nouvelle zone de jeux en accès libre, dont Just Dance. Vous ne vous sentez pas l'âme d'un gamer ? Venez pour encourager les participants et

profiter de l'ambiance conviviale de l'évènement ! Vous y retrouverez aussi des consoles de rétrogaming et un atelier pour vous essayer à la conception de musiques de jeux vidéo. Enfin, un stand sur les risques d'addiction aux écrans permettra de sensibiliser les visiteurs aux dangers des jeux vidéo.

👉 Le samedi 11 février de 10h à 21h au Palais des Sports  
Entrée et tournois gratuits.  
Food Trucks sur place - Inscriptions pour les tournois obligatoires sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)



ÉVÈNEMENT

## Grosse soirée électro à La Clé !

Après sa première soirée dub sound system début février, La Clé des Champs organise une soirée électro le 11 mars prochain. Au programme, un DJ set impressionnant réunissant des artistes de drum & bass, de techno, de deep et de neurofunk pour vous faire danser jusqu'à 2h du matin ! (voir p.23)

👉 Le samedi 11 mars à 20h30  
La Clé des Champs, 13 rue Romain Rolland - Tarifs : 16 € / 14 €  
Programmation détaillée et réservation sur [lactedeschamps-plaisir.fr](http://lactedeschamps-plaisir.fr)



LOISIRS

Découvrez

## LE NOUVEAU PROGRAMME des Maisons des familles !

Vous êtes à la recherche d'activités pour occuper votre temps libre ? Ateliers créatifs, conférences, rendez-vous culinaires... Découvrez vite le nouveau programme des Maisons des familles qui propose un large choix d'activités pour tous !

👉 Programme sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)



PARENTALITÉ

## PARENTS-ADOS : une aide pour renouer le dialogue

La période d'adolescence peut être source de conflits entre des parents et leurs adolescents. Elle peut être sujette à des incompréhensions et des souffrances de part et d'autre, à une perte de confiance mutuelle. Saviez-vous que la Maison des familles Flora Tristan propose des permanences de médiation familiale ? Ce service peut aider à apaiser les différends, à renouer le dialogue et réfléchir ensemble à des solutions partagées. Deux fois par semaine, des médiateurs de l'association APME Médiation aident ainsi des familles à trouver des solutions en recréant du dialogue entre parents et adolescents.

👉 Les mardis, de 14h à 17h ou de 14h à 20h (1 semaine sur 2)  
Les vendredis, de 14h à 18h - Maison des familles Flora Tristan, 1 rue des Francs Sablons - Sur rdv au 01 30 21 75 55



SCOLAIRE

## Faire du théâtre au collège, À PLAISIR, C'EST POSSIBLE !

Pour les futurs collégiens passionnés de théâtre, l'heure des inscriptions va bientôt sonner ! À Plaisir, le collège Blaise Pascal et le Conservatoire proposent une formation artistique unique sur les Yvelines : les Classes à Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T.).

La classe C.H.A.T. permet aux élèves de recevoir, durant leur scolarité au collège, une formation artistique spécifique dès la 6<sup>ème</sup>. Que cela soit en pratique amateur ou pour répondre à un futur projet professionnel, la Classe à Horaires Aménagés Théâtre, offre aux collégiens la chance de développer leur créativité et leur confiance en eux.

### Un cursus ouvert à tous

Si votre enfant est motivé par cette pratique, s'il est prêt à s'investir et à s'engager jusqu'à la fin du collège, le

parcours C.H.A.T. lui est ouvert, et ce, même s'il n'a jamais fait de théâtre. La formation scolaire est dispensée au collège Blaise Pascal avec un emploi du temps aménagé pour permettre d'intégrer l'enseignement artistique assuré, par le Conservatoire de Plaisir, à la Clé des Champs et au Théâtre Coluche. À la fin de la 3<sup>ème</sup>, il pourra ensuite s'orienter vers un enseignement général et, s'il le souhaite, continuer sa formation artistique au lycée Jean Vilar.

## Comment S'INSCRIRE ?

Dossier d'inscription à retirer et remettre auprès de la Direction de l'école de l'enfant courant mars.

Après étude des dossiers, les élèves retenus seront convoqués pour une matinée d'observation artistique au collège le mercredi 12 avril.

➤ Plus d'informations

Collège B. Pascal - 01 30 79 16 80  
[clg-pascal-plaisir.ac-versailles.fr](http://clg-pascal-plaisir.ac-versailles.fr)

Conservatoire - 01 30 79 63 31  
[conservatoire@ville-plaisir.fr](mailto:conservatoire@ville-plaisir.fr)

➤ [ville-plaisir.fr/classes-chat](http://ville-plaisir.fr/classes-chat)



CULTURE

## DEMOS: la 3<sup>e</sup> promotion a reçu ses instruments

Le 7 janvier dernier, les 16 enfants plaisirois de la 3<sup>e</sup> promotion du dispositif DEMOS ont reçu leur instrument au cours d'une cérémonie organisée au théâtre de SQY. Initié en 2010, DEMOS est un projet culturel qui permet aux enfants des quartiers politiques de la Ville d'accéder à l'enseignement de la musique classique au cours d'un cycle de 3 ans. Jusqu'alors piloté par chaque municipalité ac-

cueillant ce projet, c'est désormais l'Agglomération qui coordonne, en partenariat avec la Philharmonie de Paris, cette aventure pour les villes de Montigny-le-Bretonneux, La Verrière, Trappes, Guyancourt, Plaisir ainsi que pour Chanteloup-les-Vignes. Ce sont au total 92 enfants qui composent le nouvel orchestre SQY DEMOS.

➤ Plus d'infos sur [sqy.fr](http://sqy.fr)

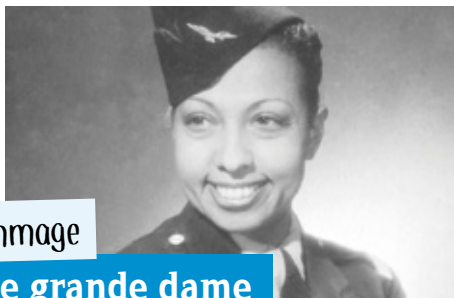
“ À travers cette aventure pédagogique et humaine, les enfants deviennent de véritables artistes ”

→ Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir

# Droits des femmes

## TOUS CONCERNÉS !

Le 8 mars prochain aura lieu la Journée internationale des droits des femmes. Dans ce cadre, durant le mois de mars, plusieurs rendez-vous proposés par la Ville et ses partenaires auront lieu à Plaisir.



### Hommage à une grande dame

La Clé des Champs dédie sa soirée du 8 mars à une femme exceptionnelle : Joséphine Baker ! Entre vie privée et vie publique, cette artiste engagée, entrée au Panthéon le 30 novembre 2021, a délivré des messages humanistes universels. Pour lui rendre hommage, des musiciens et des chanteurs monteront sur scène pour une soirée à ne pas manquer.

↳ Le mercredi 8 mars à 18h30 - La Clé des Champs, 13 rue Romain Rolland - Entrée libre et gratuite



### Le Café des femmes

Ouvert depuis quelques semaines, le Café des femmes est un tiers-lieu créé par l'association Banlieues santé. Dans ce lieu ressource, les femmes peuvent échanger, se rencontrer et bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le but de retrouver le chemin de l'emploi. Ainsi durant la semaine du 8 mars, de nombreux ateliers (relooking, coaching, estime de soi...) y seront proposés.

↳ 333 avenue François Mitterrand - Accès libre et gratuit - 06 41 45 14 36



### Une journée spéciale à la Maison Rousseau

Les adhérentes de la Maison Rousseau célébreront la Journée internationale des droits des femmes au cours d'un moment spécialement organisé pour elles par l'équipe formidable de l'animation séniors de la Ville. Au programme, un bon repas, des échanges riches sur les parcours de chacune et de nombreuses surprises.

↳ Le mercredi 8 mars à partir de 12h  
Maison Rousseau, 14 rue Jean-Jacques Rousseau - Gratuit sur inscription au 01 30 79 63 50 - Nombre de places limité



### La Maison Calypso un refuge pour les femmes

Intégrée au Centre hospitalier de Plaisir, la Maison Calypso est spécialement dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violence. Elles y trouvent un accompagnement individuel ou collectif pour les accueillir, les soigner et les écouter. Pour cela une équipe pluridisciplinaire (sage-femme, psychologue, conseillère conjugale, assistante sociale, gynécologue, juriste...) s'adapte à chaque situation. Depuis son ouverture en mars dernier, plus de 1000 rendez-vous y ont été assurés et plus d'une centaine de femmes y sont suivies en continu. Pour faire connaître son action au plus grand nombre, à partir du 8 mars, la Maison Calypso mènera de nombreuses actions intra et extra muros.

↳ La Pommeraie, 2 avenue de Saint-Germain  
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h, avec ou sans rdv - 01 30 81 87 83 - maisoncalypso@hopitaux-plaisir.fr - www.lamaisoncalypso.com



NOUVEAU  
SUR PLAISIR



## Les poissonniers du marché

Après le départ à la retraite de Frédéric, ce sont désormais Alexandre et Raphaël qui vous serviront en poissons et autres produits de la mer au marché. Après avoir travaillé en trio, les deux jeunes hommes de 25 ans ont définitivement repris l'étal qui s'appelle désormais poissonnerie Tomas.

↳ Les mardis, vendredis et dimanches, de 8h à 13h  
Marché de Plaisir - Commandes au 06 61 16 99 81  
ou poissonnietomas@gmail.com



## L'atelier beauté

Un institut de beauté réservé aux femmes a ouvert rue de la Gare. Il propose, sur rdv, des prestations de coiffure, de soins du visage et du corps, de manucure et pédicure, d'épilation, de gommage et modelage ainsi que des séances d'UV.

↳ 21 rue de la Gare - Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 18h30 - Rdv sur au 01 30 64 00 20 ou sur Planity.com ou au salon



## Nouveaux propriétaires

Le tabac/presse du centre commercial Brigitte a changé de propriétaire. Les locaux ont bénéficié d'une cure de jouvence pour accueillir ses clients.

↳ Centre commercial Brigitte, 10 Av. de Saint-Germain - Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30, le samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30 - 01 30 55 09 94



## Plaisir fête les amoureux

Le 12 février prochain, dans la halle du marché décorée pour l'occasion, vos commerçants vous accueilleront afin de vous proposer des produits de choix et vous inspirer dans l'élaboration de vos menus pour vos dîners en amoureux. Vous y trouverez également vos artisanes préférées pour choisir, à coup sûr, le cadeau idéal : bougies, objets en crochet, créations originales et gourmandises ! Cerise sur le gâteau, vos élus profiteront de cette matinée pour distribuer de délicieux chocolats.

### Déclarez votre flamme

Surprenez votre tendre moitié en lui adressant un mot doux sur les panneaux lumineux d'informations de la Ville ! Envoyez vite votre message de 100 caractères maximum (espaces compris), sans oublier de le signer. Il sera diffusé le 14 février prochain dans les rues de Plaisir.

↳ Marché : le dimanche 12 février, de 8h à 13h  
Marché de Plaisir

↳ Message à envoyer avant le mardi 14 février en se rendant sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)

Flashez pour  
remplir le formulaire!



## ENTREPRISES, faites-vous connaître !

Vous avez une entreprise ou un commerce à Plaisir ? Pour être informé des différents événements et des actualités vous concernant, pensez à remplir le formulaire de contact de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi de la Ville.

↳ Rendez-vous sur [ville-plaisir.fr/entreprises](http://ville-plaisir.fr/entreprises)



SANTÉ

## Le « Bus Santé Femmes »

### Deux rendez-vous à Plaisir

Véritable antenne mobile sociale et de prévention qui a pour mission de répondre aux besoins spécifiques des femmes, le « Bus Santé femmes » sera présent sur la Ville les 16 et 17 février prochains.

Accessible librement, les femmes qui en ressentent le besoin y bénéficieront gratuitement et anonymement de multiples services assurés par des professionnels : prévention santé (contraception et médecine générale), dépistages (auditif, visuel,

cholestérol, diabète), entretiens psychologiques, prévention des violences, accès aux droits, sécurité, accompagnement de la vie quotidienne...

👉 Le jeudi 16 février de 10h à 14h, au centre commercial du Valibout, Place du Silo9

Le vendredi 17 février, de 10h à 14h, sur le parking du centre commercial Brigitte, avenue de Saint-Germain

Accès libre, gratuit et anonyme

SPORT

## DU SPORT ADAPTÉ

### pour les enfants en situation de handicap

Parce que le sport permet de lutter contre l'isolement et la sédentarité, depuis fin 2022, Plaisir accueille une école multisports adaptée aux enfants en situation de handicap mental et/ou psychique, de 8 à 14 ans, les mercredis après-midi au Palais des Sports. Mise en place par le Comité Départemental du Sport Adapté des Yvelines, l'école propose plusieurs disciplines telles que l'expression corporelle, le tir à l'arc, la gymnastique, les parcours de motricité, les jeux de ballons... Grâce au sport, les



enfants s'amuse, améliorent leur résistance à la fatigue et développent leur capacité de concentration. Actuellement fréquentée par 4 jeunes, il reste encore des places disponibles pour accueillir de nouveaux participants. N'hésitez pas à vous renseigner !

👉 Tous les mercredis (hors vacances scolaires), de 14h à 15h Palais des sports, avenue Geestacht - Pour les 8/14 ans Renseignements et inscriptions au 07 74 49 35 37 [damien.dorde@sportadapte.fr](mailto:damien.dorde@sportadapte.fr) - [contact.cdsa78@gmail.com](mailto:contact.cdsa78@gmail.com)



SÉNIORS

## Le carnaval de la Maison Rousseau

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'amuser et se déguiser, la Maison Rousseau donne rendez-vous aux seniors plaisirois pour son carnaval, le 21 février prochain ! Les adhérents sont ainsi invités à venir déguisés, ou munis de leur plus bel accessoire, pour un moment festif et gourmand. Si vous n'êtes pas encore inscrit, profitez de l'occasion pour le faire !

👉 Le mardi 21 février, de 14h à 17h - Maison Rousseau, 14 rue Jean-Jacques Rousseau Gratuit - Les petits-enfants sont les bienvenus

## SERVICES

## Vos démarches en Mairie

### Donnez votre avis !

Accueil, délai d'attente, démarches en ligne... Vous vous êtes récemment déplacé à la Mairie, ou vous avez pris contact avec nos services ? Faites-nous part de votre expérience en participant à l'enquête de satisfaction !

Depuis 2017, et afin de toujours mieux répondre à vos besoins, la Mairie s'est engagée dans une démarche d'amélioration permanente de l'accueil du public avec à la clé la certification « Qualivilles » délivrée par l'AFNOR.

Afin d'adapter ses services à vos attentes, une enquête de satisfaction est menée du 6 février au 3 mars prochain. Cette enquête est disponible en ligne sur le site de la Ville ainsi qu'en version papier à la Mairie, au

service urbanisme et dans les Maisons des Familles. Elle permettra de mieux connaître votre perception du service rendu et d'identifier les points d'amélioration pour l'année 2023. Les résultats et conclusions de cette enquête vous seront communiqués en ligne, en Mairie et dans l'Essentiel. La qualité de l'analyse dépendra du nombre d'avis collectés, alors n'hésitez plus et participez !

Retrouvez l'enquête sur [ville-plaisir.fr/qualivilles](http://ville-plaisir.fr/qualivilles)



Flashez pour accéder à l'enquête!



INSERTION

## Découvrir les métiers du numérique GRÂCE AU SPRINTCAMP

Après une première édition en novembre dernier, le SprintCamp fait son retour sur SQY du 13 au 24 mars prochain ! Grâce à cet événement gratuit, les personnes éloignées de l'emploi auront la possibilité de découvrir 5 métiers du numérique : développeur web, community manager, médiateur numérique, développeur cybersécurité et webdesigner. Au programme : 10 jours de découverte de ces activités avec 5 professionnels et la réalisation de projets concrets ! Si les deux premières journées se passent en présentiel, le reste de l'aventure se poursuit sur ordinateur

depuis un des 3 lieux relais à Plaisir (l'espace jeunes, le Café des femmes et La Mosaïque) ou depuis son domicile. Vous n'avez pas d'ordinateur chez vous ? Pas de problème ! N'hésitez pas à vous inscrire !

Du lundi 13 au vendredi 24 mars - Gratuit  
Inscriptions sur [sqy.fr](http://sqy.fr) jusqu'au 10 mars - Organisé par les équipes O'Clock et POP, en partenariat avec la Cité des Métiers de SQY, le Club FACE Yvelines et la mission local SQYWAY

## LES TRAVAUX

de la place du Commerce

## ONT COMMENCÉ!

Depuis le 17 janvier, les travaux de la place du Commerce et de la rue Pierre Mendès France ont commencé ! Durant la durée de ce chantier d'envergure, la circulation sera aménagée afin de garantir le bon déroulement des travaux ainsi que votre sécurité. Réalisé en co-construction avec les riverains, ce projet prévoit de faire, de la place du Commerce, un véritable lieu de vie tout en apportant de nombreuses améliorations à la rue Pierre Mendès France.

CHIFFRE-CLÉ

Le budget global consacré à ce projet est de

**2,3**  
MILLIONS D'EUROS

dont 1,2 million d'euros subventionné par SQY et le Département.

### AMÉNAGEMENT

de la rue Pierre Mendès France

DU 17 JANVIER AU 13 JUIN

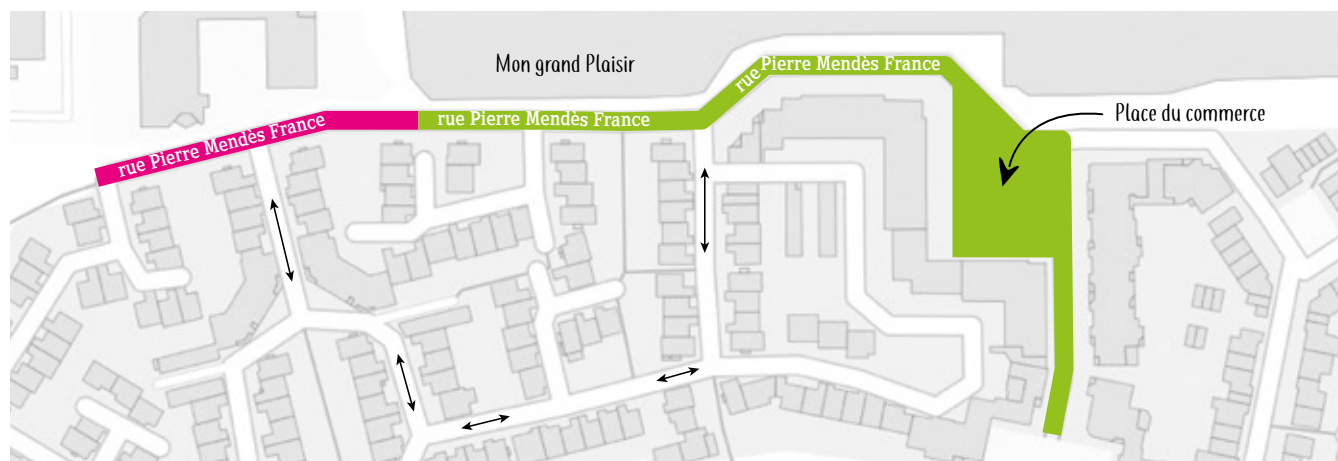
- Matérialisation d'un petit rond-point pour faciliter le demi-tour des véhicules au bout de la rue.
- Élargissement du trottoir pour favoriser et sécuriser la desserte au niveau de l'école.
- Chaussée rétrécie pour diminuer la vitesse des véhicules.
- Hiérarchisation des places de stationnement le long de la rue.
- Mise en place d'un nouvel éclairage urbain.
- Plantation d'un alignement d'arbres pour assurer la transition commerces/habitations.
- Création d'îlots de verdure composés d'arbres et de massifs arbustifs.

### AMÉNAGEMENT

de la place du Commerce

DU 14 JUIN AU 27 OCTOBRE

- Création d'une œuvre d'art avec brumisateur.
- Mise en place d'un nouvel éclairage urbain chaud, diffus et confortable.
- Aménagement d'un plateau traversant pour sécuriser les traversées piétonnes et ralentir la circulation.
- Création d'îlots de verdure pour renaturer la place.
- Installation de bancs à l'ombre des arbres et des massifs.
- Pose d'un matériau unifié pour le revêtement de la place.
- Mise en place d'un dispositif amovible pour faciliter les livraisons des commerces.





CHIFFRE-CLÉ

791

**sapins de Noël**  
ont été déposés dans  
les points de collecte  
mis en place par la Ville.

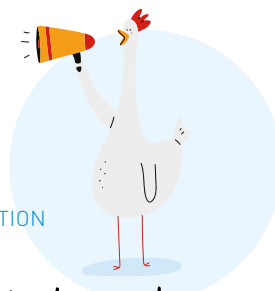


SANTÉ

## Don du sang

Si vous souhaitez donner votre sang, le prochain rendez-vous aura lieu le 10 février à la Maison des familles La Mosaïque. En seulement 1 heure, vous contribuerez à sauver 3 vies !

↳ Le vendredi 10 février de 14h à 19h  
Maison des familles La Mosaïque, 98 avenue  
François Mitterrand - Rdv sur mon-rdv-dondesang.  
[efs.sante.fr/collecte/69773/sang/10-02-2023](https://efs.sante.fr/collecte/69773/sang/10-02-2023)



RÈGLEMENTATION

## Déclarez vos amis à plumes !

Vous détenez des volailles ou d'autres oiseaux captifs chez vous ? Saviez-vous que vous êtes tenus de les déclarer auprès de la Mairie ? Cette déclaration permettra à la municipalité de renseigner les services préfectoraux rapidement afin que ces derniers puissent prendre les mesures de police sanitaires en cas de nouvelle épidémie de grippe aviaire.

↳ [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



ATTENTION

## TRAVAUX



## La rue Alexandre Dumas FERMÉE À LA CIRCULATION

Depuis mi-janvier, des travaux de changement de canalisation d'eau sont en cours entre le N°3 et le N°23 de la rue Alexandre Dumas. Durant 2 mois, la circulation automobile est déviée sur les rues du Bois, Jean-Jacques Rousseau et de la République.

↳ Retrouvez tous les détails sur la carte interactive du site [ville-plaisir.fr](https://ville-plaisir.fr)



## Circulation alternée RUE DE LA GARE

Des travaux de terrassement menés par ENEDIS ont actuellement lieu aux abords du 24 rue de la Gare. Une circulation alternée a été mise en place pour les véhicules ainsi que pour les piétons. Débutée le 9 janvier dernier, cette intervention devrait s'achever mi-février.

↳ Retrouvez tous les détails sur la carte interactive du site [ville-plaisir.fr](https://ville-plaisir.fr)

# TOUT POUR LES BOUTS D'CHOUX!

LES PETITS DE 0 À 3 ANS ONT DES JOURNÉES BIEN REMPLIES ! APPRENDRE À SE MOUVOIR, À ÉCHANGER, À JOUER AVEC LES AUTRES FONT PARTIE DES DÉFIS QUOTIDIENS RELEVÉS PAR VOS BAMBINS. POUR LES ACCOMPAGNER DANS CES MULTIPLES DÉCOUVERTES, LA VILLE ET SES PARTENAIRES PROPOSENT DE NOMBREUX SERVICES ADAPTÉS.



**S**olutions de garde, sociabilisation, santé... S'occuper d'un bébé, surtout lorsqu'il s'agit de son premier enfant, est une aventure ! Pour vous aider dans cette étape importante de la vie, découvrez toute l'offre « petite-enfance » mise en place à Plaisir.



## Y voir plus clair sur **LES MODES D'ACCUEIL**

La question de la garde de bébé se pose avant même son arrivée ! Pour vous aider dans vos recherches, voici toutes les solutions qui s'offrent à vous à Plaisir.



### **Les multi-accueil municipaux**

Que ce soit pour l'accueil régulier ou ponctuel, le multi-accueil permet à l'enfant de découvrir la vie en collectivité en toute sérénité. Ces établissements gérés par la Ville accueillent les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Dans des locaux aménagés pour leur bien-être, vos petits loups sont pris en charge par une équipe de professionnels de la Petite enfance. Une infirmière est également rattachée à l'établissement, pour assurer le suivi médical des enfants. À Plaisir, vous trouverez deux multi-accueils : la Ribambelle et les Petits Bouts.

↳ Multi-accueil La Ribambelle  
3 rue des Francs Sablons - 01 30 79 63 40  
Nombre de berceaux : 20  
Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

↳ Multi-accueil Les Petits Bouts  
3 rue Maximilien Robespierre - 01 30 55 27 92  
Nombre de berceaux : 24  
Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**À Plaisir, un berceau est disponible au sein de la micro-crèche À nos anges, pour les enfants dont le parent est victime de violences conjugales. Financé par la Ville et la région Île-de-France, ce berceau permet d'accueillir un enfant pendant que le parent réalise ses démarches.**



### **La crèche familiale de Plaisir**

Si vous préférez que votre enfant passe la journée dans un cadre familial et en petit comité, vous pouvez opter pour la crèche familiale. Ce service, proposé par la Ville, est assuré par des assistants maternels agréés qui accueillent vos enfants, à leur domicile, de 7h à 19h. En plus des sorties et des activités d'éveil, animées par une éducatrice de jeunes enfants, plusieurs fois par semaine, les assistants maternels accompagnent vos bouts de chou à des activités spécifiques (éveil musical, baby gym...). Ils retrouvent ainsi d'autres bambins, ce qui favorise la sociabilisation et l'éveil. Les assistants maternels sont encadrés et accompagnés par une équipe de professionnels.

↳ Crèche familiale - 1238 avenue du Général de Gaulle - 01 30 79 61 04 - Nombre de berceaux : 62

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**La Ville a fait l'acquisition de locaux situés rue de la Gare afin de créer une nouvelle MAM de 16 berceaux. De plus, un autre projet prévoit la création d'une MAM supplémentaire sur le quartier de l'Aqueduc.**

## Les assistants

## maternels indépendants

Les assistants maternels indépendants, agréés par le Département, accueillent jusqu'à 4 enfants à leur domicile et offrent une certaine flexibilité en termes de jour et d'horaires d'accueil. Sur la ville, ils ont accès aux services du Relais Petite Enfance (RPE), ce qui permet à vos enfants de profiter des animations qui y sont proposées. En optant pour ce mode garde, c'est vous qui devenez l'employeur. En cas de besoin, le RPE est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

↳ Relais Petite Enfance 1238 av. du G<sup>ral</sup>. de Gaulle  
01 30 54 88 36

↳ Retrouvez tous les assistants maternels de Plaisir sur [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)



## Les micro-crèches

Il s'agit de petites crèches privées, pouvant accueillir collectivement de 10 à 12 enfants, qui fonctionnent sur le même modèle que les multi-accueil de la ville. Le taux d'encadrement reste le même : un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas ou un professionnel pour 8 enfants qui marchent. Il y a en général 3 à 4 employés dans la structure. Cela permet de mieux s'adapter au rythme et besoin de chaque enfant. À Plaisir, 13 structures de ce type proposent leurs services.

↳ Retrouvez leurs coordonnées sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)

Les maisons  
d'assistants maternels

Aussi appelées MAM, les Maisons d'Assistants Maternels sont des structures d'une nouvelle forme à mi-chemin entre l'accueil collectif et familial. Elles regroupent, dans un lieu partagé et spécialement adapté, un petit nombre d'assistants maternels qui prennent en charge jusqu'à 4 enfants chacun. À Plaisir, les MAM proposent de nombreuses animations pour le bien-être de bébé : éveil sensoriel, yoga des tout-petits, activités ludiques... Deux MAM flambant neuves accueillent des bébés aux Gâtines et au Valibout. Deux autres ouvriront prochainement leurs portes dans le quartier de la gare et dans le quartier de l'Aqueduc.

↳ MAM'Ohana

21 rue du Valibout - 06 60 23 91 32 ou 06 42 98 95 46  
[mam.ohana.78@gmail.com](mailto:mam.ohana.78@gmail.com)  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

↳ Les P'tits Yogis

2518 rue Jules Régnier - 01 77 04 25 95  
Du lundi au vendredi, de 8h à 18h  
[mamlesptitsyogis@gmail.com](mailto:mamlesptitsyogis@gmail.com)

Les crèches  
interentreprises

Les employeurs locaux ont la possibilité de réserver des places au sein des 4 crèches interentreprises pour leurs salariés. La Ville y réserve également des places à destination de ses habitants.

↳ Retrouvez leurs coordonnées sur [ville-plaisir.fr](http://ville-plaisir.fr)

CHIFFRE-CLÉ

Ma place

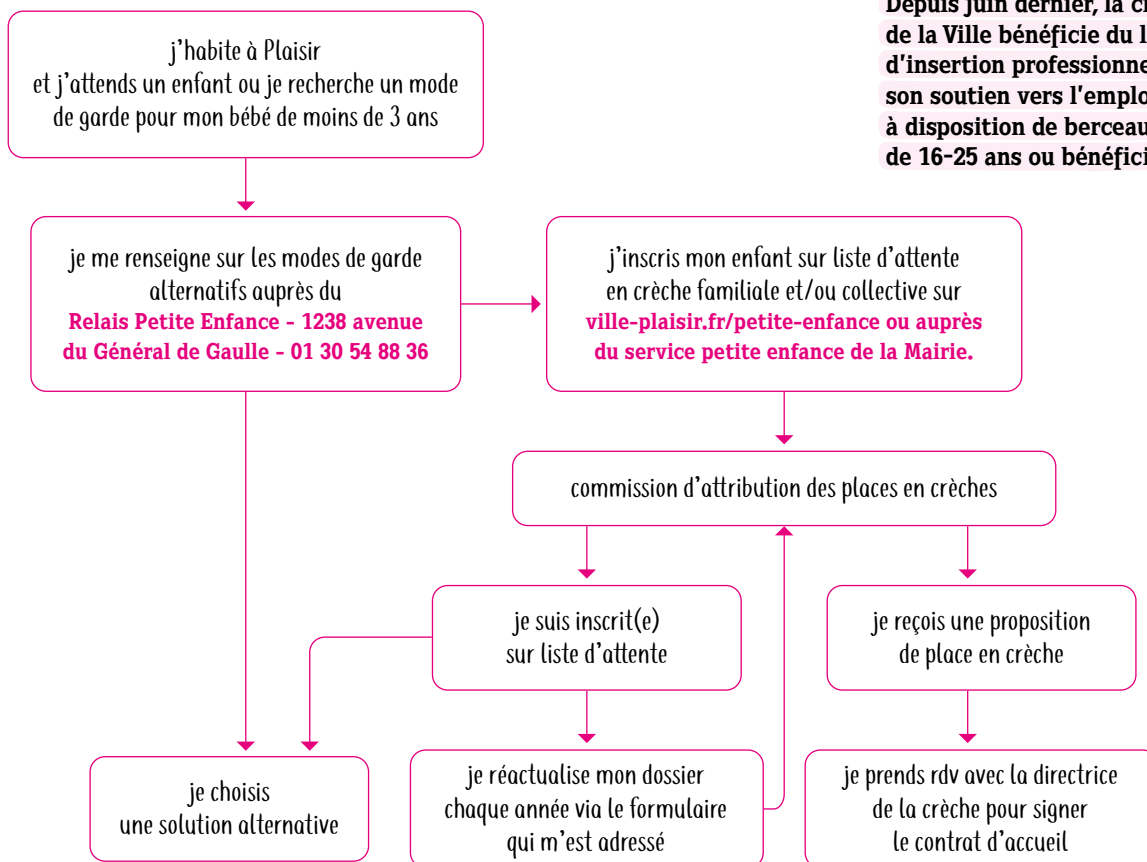
# EN CRÈCHE



Plaisir dispose de  
**709**  
**BERCEAUX**  
dont 206 gérés  
par la Ville

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis juin dernier, la crèche familiale de la Ville bénéficie du label AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) qui récompense son soutien vers l'emploi par la mise à disposition de berceaux pour les parents de 16-25 ans ou bénéficiaires du RSA.



## Besoin d'infos ?

Le Relais Petite Enfance est à votre disposition

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, futurs parents, des enfants et des professionnels (assistants maternels et professionnels de l'accueil à domicile).

Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou que vous souhaitez devenir parent employeur d'un assistant maternel, le RPE vous accompagne dans



vos démarches liées à la petite enfance. De leur côté, les professionnels peuvent y trouver un grand nombre d'activités pour les enfants dont ils ont la charge et bénéficier d'un suivi de formation.

📍 1238 avenue du Général de Gaulle  
01 30 79 61 03 - [rpe@ville-plaisir.fr](mailto:rpe@ville-plaisir.fr)



Devenez

## ASSISTANT MATERNEL

**Vous souhaitez travailler au plus près des enfants ? Avez-vous déjà pensé au métier d'assistant maternel ? Que ce soit en MAM ou à son propre domicile, cette profession présente des missions variées.**

L'assistant maternel participe au développement et à l'éveil au quotidien des enfants scolarisés ou non depuis leur naissance jusqu'à leur majorité et instaure une relation de confiance avec les familles.

Ce métier présente de nombreux atouts :

- une certaine autonomie dans l'organisation de son travail
- la possibilité de gérer son évolution professionnelle
- une relation de travail à forte dimension humaine

Pour devenir assistant maternel, vous devez contacter la cellule agrément du Conseil départemental des Yvelines (CD) afin d'être convié à une réunion d'information préalable à l'agrément.

Elle vous présentera les conditions d'accueil requises, et vous permettra d'échanger avec les professionnels de la petite enfance (infirmière puéricul-

trice IDE/Puer, les professionnels des RPE).

La réunion est obligatoire pour connaître la démarche à suivre pour l'obtention de l'agrément.

Vous devrez remplir un formulaire administratif auquel vous devrez joindre de diverses pièces (certificat médical, extrait du casier judiciaire...).

Votre dossier sera examiné par la cellule agrément du CD, une IDE/Puer viendra évaluer votre domicile afin de savoir s'il remplit les conditions matérielles et de sécurité pour l'accueil d'enfants. Elle évaluera également vos motivations et votre projet professionnel.

À cette issue, vous pourrez obtenir votre agrément.

👉 [Plus d'infos sur asmad.yvelines.fr](https://asmad.yvelines.fr)  
ou [asmad.dirsq@yvelines.fr](mailto:asmad.dirsq@yvelines.fr)  
ou [rpe@ville-plaisir.fr](mailto:rpe@ville-plaisir.fr)



**BON À SAVOIR !**

**Si vous devez faire aménager votre logement dans le cadre d'une activité d'assistant maternel, deux types d'aides financières, allouées par les caisses d'allocations familiales, existent :**

- **La prime d'installation destinée aux personnes nouvellement agréées.**
- **Le prêt d'amélioration de l'habitat à taux zéro, sous réserve de remplir les conditions.**

👉 [Plus d'infos sur caf.fr](https://caf.fr)



## Des bébés et des parents

### BIEN ACCOMPAGNÉS !

Parce que la santé et le bien-être de votre bébé est au cœur de toutes vos préoccupations, la Ville et ses partenaires vous proposent de nombreux lieux et rendez-vous pour vous accompagner dans l'aventure de la parentalité.



La P.M.I.

### vosre alliée santé !

Vous attendez un bébé ou êtes parents d'un enfant de moins de 6 ans ? Le centre de Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) de Plaisir est là pour vous ! Vous pouvez y bénéficier d'un suivi de grossesse ainsi que d'un suivi médical gratuit de votre enfant. Vaccination, dépistage des handicaps, suivi de la croissance et du développement psychomoteur, gestion du carnet de santé... L'équipe médicale vous donnera tous les conseils sur les besoins de votre nourrisson. Gérés par le Conseil départemental des Yvelines, les services de la P.M.I. accordent également l'agrément aux assistants maternels et prennent en charge leur formation.

📍 1 rue des Frères Lumière - 01 30 83 61 00  
Ouverture : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

## À VOS AGENDAS !

### Une journée dédiée À LA PETITE ENFANCE

Le 25 mars prochain, dans le cadre de la Semaine nationale de la Petite enfance, Plaisir organise une journée spéciale « petite enfance » à La Mosaique. Vous pourrez y découvrir tous les ateliers et activités proposés par la Ville et échanger avec des professionnels sur vos préoccupations de parents.

📅 Le samedi 25 mars  
Maison des familles La Mosaique,  
98 avenue François Mitterrand  
Programme à venir



### Les ateliers enfance-éveil

Ces ateliers vous permettent de partager un temps complice avec votre enfant autour d'activités d'éveil variées (contes, jeux, imaginaire, motricité...), accompagnés par des professionnels. Outre toutes ces activités que les petits peuvent y pratiquer, l'atelier permet aux enfants de se familiariser avec les règles de vie en collectivité et les préparer ainsi, à leur arrivée en crèche ou à l'école. Il donne également l'occasion aux parents d'aborder les questions et les préoccupations du quotidien avec d'autres parents, en présence de professionnels de la petite enfance.

📅 Tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 9h30 à 11h30 - Maison des familles La Mosaique, 98 avenue François Mitterrand - Renseignements et inscription au 01 30 79 10 84

## Le coin des parents

Le coin des parents propose chaque semaine une séance autour d'une thématique animée par un intervenant professionnel. Si vous souhaitez aborder un sujet en particulier, n'hésitez pas en faire part afin de programmer une rencontre selon vos préoccupations.

↳ Le coin des parents - Tous les jeudis de 14h à 16h30 - Maison des familles La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand - Renseignements et inscription au 01 30 79 10 84



### Préparer sa première rentrée

Votre enfant fera sa première rentrée scolaire en septembre 2023 ? Pour le familiariser à cette grande étape, en juillet, la Ville propose un accueil réservé aux tout-petits âgés de 2 ans et demi à 3 ans. Ce service permet aux bouts de chou de vivre leurs premières aventures en collectivité. Bonus pratique, cette expérience permet également, si ce n'est déjà pas le cas, de confirmer l'étape « propreté » avant l'entrée à l'école !

↳ Inscriptions à partir du mois de juin au Guichet unique de la Mairie



### L'Escale une oasis pour les parents

L'Escale est un lieu d'accueil enfant-parents (LAEP). Vous êtes parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans ou futurs parents, L'Escale est un lieu pour :

- échanger avec d'autres parents
- partager un temps avec votre enfant dans un espace de jeux adapté
- bénéficier d'un accueil par des professionnels de la petite enfance

↳ 33 rue Bad Aussée - Ouvert les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h30 (fermé au mois d'août) - Gratuit, sans inscription - 01 30 79 61 03

## QUESTIONS À...



### Véronique Faucheu,

conseillère municipale déléguée à la famille et à la parentalité

#### Quel est le rôle de la Mairie dans la vie des tout-petits ?

*Pour les Mairies, la petite enfance reste une compétence facultative pour l'accueil des 0-3 ans. Pourtant, à Plaisir, la Ville a choisi de s'engager pleinement et de mener une politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits et de la parentalité.*

#### Concrètement, quelles sont les actions menées par la Ville ?

*La première d'entre-elles est d'offrir aux parents qui travaillent des solutions de garde, d'autant plus que le taux d'activité professionnelle des Plaisirois est important. Pour relever ce défi, la Municipalité a créé et gère 2 multi-accueils municipaux et une crèche familiale comprenant 18 assistantes maternelles, sans compter les structures privées, partenaires de la Ville, telles que les MAM que nous soutenons fortement en mettant à disposition des locaux spécialement aménagés. Nous allons d'ailleurs en accompagner 2 autres ! Nous avons également développé un volet social dans le cadre de notre mission. Ainsi, nous proposons des solutions d'accueil exceptionnel ou temporaire pour accompagner certains parents en difficultés ou en retour vers l'emploi. Nos professionnels sont également formés à l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap.*

#### Quelles actions sont menées en faveur de la parentalité ?

*Nous avons également à cœur de soutenir les parents dans leur rôle. C'est pourquoi nous avons mis en place des rendez-vous dédiés tels que le café des parents, ou encore les ateliers enfance-éveil qui favorise le lien entre les parents et les enfants. Pour l'ensemble de ces actions, nous travaillons, bien évidemment, en étroite collaboration avec nos partenaires locaux tels que la CAF ou encore le Conseil départemental des Yvelines qui sont des acteurs incontournables dans ce domaine.*

# AU THÉÂTRE COLUCHE

980 Avenue du Général de Gaulle  
01 30 07 55 50 / tec-plaisir.fr

11  
FÉV



## PIRATES, le destin d'Evan Kingslay

Evan Kingsley est un jeune homme qui rêve de quitter son île pour partir en mer. Il n'a cependant ni l'étoffe, ni la carrure d'un pirate. Un jour, il découvre la carte d'un trésor inestimable : celui du légendaire Capitaine Halsey. Il saisit ce signe du destin pour se lancer dans cette incroyable conquête ! Mais au bout du chemin, le trésor n'est peut-être pas celui auquel il s'attendait...

👉 Le samedi 11 février à 20h30  
Comédie musicale  
Durée : 1h40  
🎫 28€ / 24€ / 18€ / 14€

16  
FÉV



## Mme Pylinska et le secret de Chopin

Madame Pylinska, aussi accueillante qu'un buisson de ronces, impose une méthode excentrique pour jouer du piano... Au fil de ses cours, le jeune Éric apprend plus que la musique, il apprend la vie. Dans ce monologue autobiographique et drôle où il fait vivre plusieurs personnages colorés, accompagné du pianiste Nicolas Stavy, il explore l'œuvre de Chopin, sautant de pièces célèbres à des pages plus rares.

👉 Le jeudi 16 février à 20h30  
Théâtre musical  
Durée : 1h50  
🎫 28€ / 24€ / 18€ / 14€

10  
MARS



## L'importance d'être Constant

Deux dandys de la haute société londonienne découvrent qu'ils ont recours au même stratagème pour mener une double vie : ils s'inventent chacun un faux frère malade qui leur sert d'alibi, afin de satisfaire leurs escapades libertines. Mais l'amour vient à s'en mêler, et il leur faudra faire un choix. Incontournable, étincelant d'élégance et de drôlerie : le chef-d'œuvre d'humour d'Oscar Wilde.

👉 Le vendredi 10 mars à 20h30  
Comédie  
Durée : 1h40  
🎫 32€ / 28€ / 20€ / 16€

## À LA CLÉ DES CHAMPS

13 rue Romain Rolland  
01 30 07 60 60 / lacle-plaisir.fr

08  
MARS



### Happy hours À LA CLÉ

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la Clé des Champs vous invite à prendre part à une soirée jazz en hommage à Joséphine Baker. Entre vie privée et vie publique, cette artiste engagée et singulière a délivré des messages humanistes.

↳ Le mercredi 8 mars à 18h30  
Entrée libre et gratuite

11  
MARS



### SOIRÉE ÉLECTRO

Après sa première soirée Dub sound system début février, la Clé des Champs organise sa première soirée électro le 11 mars prochain. Au programme, un line up impressionnant réunissant des artistes de drum & bass, de techno, de deep et de neurofunk. Voici le programme de la soirée :

- Elisa Do Brasil, la reine de la drum & bass en France
- Gargântua, le duo pop techno hybride
- Double Trouble, les jumelles underground amoureuses de la techno
- + 2 dj's locaux : BeYox (deep drum & bass) et Flyou (neurofunk)

↳ Le samedi 11 mars  
À partir de 20h30  
16€ / 14€

02  
AVRIL



### Ladaniva

La musique de Ladaniva fait appel à des influences venues du monde entier, de la musique traditionnelle des Balkans au maloya en passant par le jazz et le reggae, avec de fortes racines dans le folklore arménien. Le groupe croise, brasse, et réinvente tout !

↳ Le dimanche 2 avril à 17h30  
15€ / 13€

# TOUJOURS À PLAISIR

18  
FÉV



## Rencontre AVEC UNE ILLUSTRATRICE

Faites rencontrer à vos enfants une illustratrice plaisiroise qui leur racontera une histoire et animera un atelier autour de ses livres.

↳ Proposé par la médiathèque La Mosaïque  
Le samedi 18 février à 10h30  
98 avenue François Mitterrand  
Pour les 3-6 ans  
Inscription au 01 30 79 17 70

04  
MARS



## UN ATELIER, UNE HISTOIRE

Viens écouter les histoires sur le thème des couleurs et amuse-toi à les mettre en scène avec de la peinture, de la feutrine et du carton !

↳ Proposé par la médiathèque La Mosaïque  
Le samedi 4 mars à 10h30  
98 avenue François Mitterrand  
Pour les 2-5 ans  
Inscription au 01 30 96 17 70/72

08  
MARS



## RACONTINES

Histoires, comptines, chansons, jeux de doigts et poésies à partager pour rêver, grandir et s'émerveiller.

↳ Proposé par la médiathèque La Mosaïque  
Le mercredi 8 mars à 10h15  
98 avenue François Mitterrand  
Pour les 0-3 ans  
Inscription au 01 30 96 17 70/72

07  
MARS



## Escapage

Venez partager vos coups de cœur et vos coups de griffes littéraires autour d'une boisson chaude.

↳ Proposé par la médiathèque du Château  
Le mardi 7 mars à 20h  
282 rue de la Bretechelle  
Public adulte  
Inscription au 01 30 96 17 66/60



## AVIS AUX ARTISTES

Vous êtes peintre, photographe, plasticien amateur, et vous souhaitez exposer ?

Venez présenter votre projet artistique à Flora Tristan !

Infos au  
01 30 54 60 80



PÉTANQUE

## Préparez vos boules !

Vous avez plus de 18 ans et êtes titulaire d'une licence de pétanque ? Venez participer au qualificatif tête à tête séniors organisé au boulodrome du Parc du Château le 4 mars prochain.

↳ Le samedi 4 mars de 14h à 23h  
282 rue de la Bretechelle  
Inscription auprès de votre club de pétanque



FUTSAL

## Deux tournois DE FUTSAL EN FÉVRIER !

Fan du ballon rond ? Inscrivez-vous sans tarder aux tournois de futsal organisés par la Ville le 18 février prochain au Palais des Sports ! Au programme : un tournoi féminin pour les 14/17 ans dans la matinée et un tournoi masculin pour les plus de 18 ans dans l'après-midi. Il ne vous reste plus qu'à constituer vos équipes et à vous inscrire sur le site de la Ville. Que les meilleur(e)s gagnent !

↳ Le samedi 18 février au Palais des Sports  
→ Tournoi féminin (14/17 ans) de 9h à 13h30  
12 équipes de 5 joueuses (+ 2 remplaçantes max.)  
→ Tournoi masculin (+ de 18 ans) de 14h à 20h  
10 équipes de 6 joueurs (+ 2 remplaçants max.)  
Gratuit - Inscriptions sur [ville-plaisir.fr/futsal](http://ville-plaisir.fr/futsal)



PLONGÉE SPORTIVE

## Une pluie de médailles pour La Palme Plaisiroise !

Félicitations à Cécile, Anne So, Claire, Isabelle, Jean-Pierre, Sébastien, Jean C et Ronan, les 8 compétiteurs de l'association La Palme Plaisiroise, qui se sont brillamment illustrés lors d'une compétition sélective pour le Championnat de France de plongée sportive, le 11 décembre dernier à Maisons Alfort. Parmi les 67 inscrits et les 12 clubs représentés, les plongeurs plaisirois ont remporté 15 médailles (7 médailles en or, 5 en argent et 3 en bronze) ainsi que 5 sélections pour les Championnats de France ! Bravo à eux !

↳ [lapalmeplaisiroise.fr](http://lapalmeplaisiroise.fr)

## L'AGENDA SPORTIF

Vos rendez-vous sportifs en un clin d'œil !

### Le 18 février :

Tournois de futsal au Palais des Sports (9h-20h)

### Du 20 février au 3 mars :

Vacances sportives

### Le 4 mars :

Qualificatif pétanque tête à tête séniors au boulodrome (14h-23h)



## LE COIN DES ASSOS



### DES ACTIVITÉS SPORTIVES à moitié prix pour toute la famille!

Vous souhaitez vous mettre au sport en ce début d'année ? Sachez que le Comité d'Animation Bois-sière Cent Arpents (CABCA) vous propose des demi-tarifs sur leurs activités sportives pour enfants (capoeira, gym, zumba) et pour adultes (gym, pilates, yoga). Vous n'avez plus d'excuse pour ne pas mettre en pratique vos bonnes résolutions!

↳ Proposé par le CABCA  
Tarifs et horaires sur [caqbca.fr](http://caqbca.fr)  
ou au 01 30 55 63 85



### De l'histoire et une galette!

Pour fêter ce début d'année, le 14 janvier dernier, Plaisir Jumelage a convié ses adhérents pour une visite guidée de Monfort l'Amaury avant de déguster une galette des rois! Une journée riche en partages, rencontres et échanges placée sous le signe de la convivialité.

↳ Organisé par Plaisir Jumelage



04  
FÉV

### Atelier hatha yoga

L'association Anaméa vous propose un atelier de hatha yoga de 2 heures qui vous permettra d'obtenir une meilleure mobilité des hanches et du bassin ainsi qu'une meilleure flexibilité des jambes, des adducteurs et du dos. Grâce à des postures douces mais toniques et à un travail sur la respiration, vous travaillerez vos muscles en profondeur.

↳ Proposé par Anaméa  
Le samedi 4 février à 16h  
51 rue de la Gare - Tarif : 25€  
Réservation au 06 78 70 10 10



PENSEZ À

L'ESPACE BÉNÉVOLAT!



Vous souhaitez partager votre temps et participer à des missions de bénévolat à Plaisir? Vous êtes responsable d'une association à la recherche de bénévoles? Rendez-vous vite sur l'espace bénévolat du site de la Ville.

↳ [ville-plaisir.fr/benevolat](http://ville-plaisir.fr/benevolat)

11  
FÉV

## Atelier de sophrologie

Chaque mois, l'association Anaméa vous propose un atelier de sophrologie animé, pendant 1 heure, par une sophrologue diplômée et expérimentée. En février, l'atelier sera mené sur le thème du recentrage afin de vous permettre de mieux vous concentrer.

↳ Proposé par Anaméa

Le samedi 11 février à 16h

51 rue de la Gare

Tarif : 25€

Réservation au 06 78 70 10 10

04  
MARS

## Concert gospel & dîner

Venez assister à un concert gospel gratuit de l'association Intermonde au profit du projet "Action Mapubi" en faveur des enfants des écoles au Cameroun et en Afrique ! Le spectacle sera suivi d'une séance de dédicace du 1<sup>er</sup> album gospel de Reine Gonda et d'un dîner convivial.

↳ Proposé par Intermonde

Le samedi 4 mars à 17h

Salle des fêtes des Gâtines,  
2564 rue Jules Régner

Libre participation financière pour

le spectacle - 15€ pour le dîner

Inscription obligatoire au 06 68 07 98 48

06 05 84 04 81 - 07 58 04 59 75

11  
MARS

## ATELIER SEMIS

Venez aider les jardiniers du jardin partagé à semer leurs futurs légumes et découvrir les secrets des graines.

↳ Proposé par Plaisir en Transition

Le samedi 11 mars de 14h30 à 16h30

Salle de la Boissière, 23 avenue Paul

Albert Bartholomé - Gratuit et ouvert

à tous - Inscription recommandée

sur [jardindespeupliers@plaisiren-](mailto:jardindespeupliers@plaisiren-transition.org)

[transition.org](mailto:jardindespeupliers@plaisiren-transition.org)

11  
FÉV

## L'amour, l'amour, l'amour

Vous êtes mariés ou en couple ? Quel que soit votre âge, à l'occasion de la Saint-Valentin, offrez-vous un après-midi pour découvrir ou redécouvrir comment mieux vous aimer en participant à une conférence animée par un couple de l'association Famille Je t'aime.

↳ Proposé par Famille Je t'aime

Le samedi 11 février à 15h

Maison des familles Flora Tristan,

1 rue des Francs Sablons

Gratuit sur inscription sur

[coeurdesyvelines@gmail.com](mailto:coeurdesyvelines@gmail.com)

11  
MARS

## TOURNOI DE TAROT

Sortir le chien ne sera pas l'excuse pour se défausser du tournoi de tarot organisé le 11 mars prochain. Montrez aux autres que vous avez plus d'un atout dans votre poche, et faites-leur en voir de toutes les couleurs. Bref, tentez votre chance pour devenir le maître de la soirée.

↳ Proposé par Plaisir Association  
Brigitte

Le samedi 11 mars à partir de 13h30

Salle des fêtes des Gâtines,

2564 rue Jules Régner

Tarif : 15€ - Inscription sur place

Infos au 01 30 55 68 30

11  
MARS

## ATELIER HUILES ESSENTIELLES

Participez à un atelier pratique autour des huiles essentielles pour apprendre leur bon usage et les précautions à prendre.

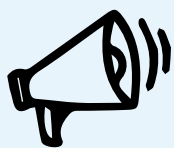
↳ Proposé par Plaisir en Transition

Le samedi 11 mars de 16h à 18h

Salle de la Boissière, 23 avenue Paul

Albert Bartholomé

Gratuit et ouvert à tous



## INFOS PRATIQUES

### PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Par téléphone, sur rendez-vous les lundis de 16h à 17h30  
À l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous les lundis de 18h à 20h  
**Rendez-vous à prendre au 01 30 79 62 00**

### FACEBOOK LIVE

→ Le jeudi 16 février à 18h  
Échangez avec Madame le Maire tous les mois sur la page Facebook officielle Ville de Plaisir

### VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets... Venez à la rencontre de vos élus tous les dimanches au marché ou rencontrez-les sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.  
**01 30 79 62 00**

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 22 mars à 20h  
sur le site et la page Facebook de la Ville

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 16 février à 19h30  
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes – Trappes – 19h30

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 62 00**  
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h.  
Samedi, 9h - 11h45.  
Le guichet unique vous reçoit sur rendez-vous uniquement.  
**01 30 79 62 00 ou Espace citoyens**

### FRANCE SERVICES

L'équipe France Services vous reçoit sur rendez-vous pour toutes vos démarches administratives du quotidien.  
**Rdv sur ville-plaisir.fr ou au 01 30 79 62 00**  
**À la Mairie, 2 rue de la République**  
Lundi, 13h30 - 19h30. Mardi, 9h-12h et 13h30 - 17h30  
Mercredi et vendredi, 13h30 - 17h30. Jeudi, 10h-12h et 13h30 - 17h30.  
**À la Maison des familles Flora Tristan,**  
**1 rue des Francs-Sablons,** le mercredi de 9h à 12h.  
**À la Maison des familles La Mosaïque,**  
**98 avenue François Mitterrand,** le samedi de 10h à 12h.

### PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro : **01 30 79 62 00**  
Lundi, 8h30 - 12h et 13h30 - 19h30.  
Du mardi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30.  
**plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr**

### PLAISIR H24

Un nid de poule à signaler ? Besoin de payer la cantine ?... Téléchargez l'application « Plaisir H24 » disponible sur Android et iPhone pour bénéficier de ses nombreuses fonctionnalités.

### CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle. **01 30 79 63 89**  
Sur place : lundi de 13h30 à 19h30.  
Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30.  
Par téléphonique : lundi de 13h30 à 19h30.  
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.  
**ccas@ville-plaisir.fr**

### PERMANENCE ÉCOUTE HANDICAP

Brigitte Maudry, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales et au handicap, vous reçoit sur rendez-vous tous les 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 17h30 à 19h, au CCAS, 1238 Avenue du Général de Gaulle.  
**Rdv via l'espace citoyens ou 01 30 79 62 00**

### AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sur rdv uniquement au **01 30 79 62 00**  
**plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr**

### POLICE MUNICIPALE

**01 30 55 45 10**

### FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches matins, sous la halle du marché, en centre-ville, de 8h à 13h.

### COLLECTE DES DÉCHETS

→ **Ordures ménagères** : lundi pour les pavillons / lundi et vendredi pour les collectifs, les administrations et les professionnels / lundi, mercredi et vendredi pour le Valibout.  
→ **Déchets recyclables** : mardi pour l'ensemble de la ville.  
→ **Déchets verts** : les mercredis et jeudis selon votre secteur. Retrouvez le calendrier sur sqy.fr  
→ **Verre** : en points d'apport volontaire.  
→ **Encombrants** :  
**Pour les immeubles** : le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> mardi du mois selon votre secteur (1, 2, 3 ou 4). **Pour les pavillons** : à la demande sur peps.sqy.fr. Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir sans dépasser le volume de 2m<sup>3</sup>.  
**Retrouvez toutes les infos concernant la collecte des déchets sur sqy.fr/dechets ou au 0800 078 780** (appel gratuit)

Pour trier vos déchets facilement, téléchargez l'application gratuite SQY TRI disponible sur Android et iPhone.



# CARNET

## DU 15 DÉCEMBRE

## AU 15 JANVIER 2022

### BIENVENUE À...

Alexandre Le Tallec – Victoria Bohi –  
 Noélie Sedecias Bocher – Nolan Lopes –  
 Presna Bibinda Lukwanda Kiaku –  
 Margot Chauvac Pereira – Inaya Ehoule –  
 Adem Lammam – Anaëlle De Abreu Dupuy –  
 Julia Teixeira Da Silva – Ilyanna Bouhoussa –  
 Eliott Biblocque – Omar Akharchaf –  
 Issac Chollet Breyer – Ethan Daugas

### EN SOUVENIR DE...

Marcel Dazard – Simone Souchard –  
 Patrick Ahr – Marie-Gabrielle Le Bras –  
 Jeannine Jolly – Claude Briffaud –  
 Angèle Petit – Rita Sandanamy –  
 Marcel Jaurant – Jean-Luc Conan –  
 Michel Lesaint – Yves Palmié –  
 Christine Formentel – Gilenot Lative –  
 Yazid Bendjadi – Jocelyne Hervé –  
 Ginette Mauduit – Daniel Lewczak –  
 Fatima Amaouch – Fabrice Sorin –  
 Manuel Pinto Alves – Marie-Wanda Graissin –  
 Bernard Deler – Jean Pierre Fusibet –  
 Patrick Pilat – Gisèle Richard –  
 Chantal Châtelet – Christine Formentel

### Christophe Bellenger

Président du groupe Plaisir avance  
 LR - UDI - Renaissance - MoDem - Non inscrits

### AMNÉSIE OU MAUVAISE FOI

Une nouvelle fois, le dernier conseil municipal de 2022 a été l'occasion pour l'opposition de nous montrer son vrai visage, alors qu'était appelée à l'ordre du jour la dissolution de la caisse des écoles, se livrant à une passe d'arme prolongée dans les tribunes du mois de janvier...

Nul n'a jamais contesté l'utilité de la Caisse des écoles au jour de sa création, mais avec le temps celle-ci a fini par s'essouffler.

C'est en ce sens que la ville a souhaité sa mise en sommeil et fait le choix voici quelques années d'impulser une nouvelle dynamique et d'expérimenter de nouveaux moyens et nouvelles méthodes pour accompagner les projets pédagogiques des écoles.

Contrairement à ce qui a pu être affirmé, le nouveau dispositif d'accompagnement au fil de l'eau, plus souple et touchant un public plus large que celui de la Caisse des écoles a fait ses preuves sans donner lieu, en contradiction à ce qu'a pu affirmer l'opposition, à une baisse des crédits en faveur des enfants, des projets et des écoles, bien au contraire...

Mais quelle ne fut pas notre surprise d'entendre une fraction de cette opposition monter au créneau pour défendre tous les bienfaits de la Caisse des écoles, alors que ces mêmes personnes lorsqu'elles étaient dans la majorité, n'ont non seulement jamais manifesté aucune réticence ou opposition quant à la réorganisation projetée, mais y ont pleinement adhéré lors des différentes instances...

Pourquoi ce revirement tant d'année après ? : S'agit-il de s'opposer pour s'opposer ou de simples effets de manches ?

Que dire sur cette opposition ? : Serait-elle devenue amnésique en changeant de bord, ou fait-elle œuvre de mauvaise foi et ou de tartufferie ?

Mais non contente de ses affirmations mensongères sur la baisse des crédits dédiés aux enfants, elle persiste et signe en écrivant qu'il y aurait eu une diminution du nombre d'ATSEM et qu'il n'y aurait plus à Plaisir qu'une ATSEM (comme la loi le préconise) par école maternelle au lieu d'une ATSEM par classe...

Hélas pour elle les chiffres parlent d'eux-mêmes : à Plaisir nous comptons 58 classes maternelles et... 58 ATSEM, soit 1 ATSEM par classe maternelle...

Dire qu'il n'y aurait plus qu'une ATSEM par école au lieu d'une par classe est donc un mensonge (à savoir selon le dictionnaire, l'action de déguiser, d'altérer la vérité).

Il semblerait que l'opposition soit rattrapée par la patrouille et que les chiffres fassent mentir une nouvelle fois ses affirmations... Alors quelle crédibilité accorder à ses affirmations assénées à longueur de Conseil, dans des tribunes ou sur les réseaux sociaux ?...

**Sandrine Carneiro**

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir  
Centristes – Horizons – SE  
Site : www.plaisirnotreville.fr - Mail : contact@plaisirnotreville.fr

**POLICE MUNICIPALE DE PLAISIR ET LES CLAYES :  
UNE FUSION BIEN OPAQUE**

Le 11 janvier dernier, les villes de Plaisir et des Clayes-Sous-Bois ont voté en faveur de la fusion de leurs polices en créant le Syndicat intercommunal de prévention et de police de Plaisir/Les Clayes (SI3PC). Mutualiser les moyens humains, matériels et financiers a pour objectif de gagner en efficacité, notamment en recrutant à terme une dizaine de policiers supplémentaires.

Aujourd'hui, la réalité est que seule Plaisir dispose de policiers municipaux qui demain, en nombre constant, devront travailler sur le territoire des 2 communes et sous l'autorité de 2 maires différents. En réponse aux inquiétudes de l'opposition, Madame le Maire a garanti que l'évolution de l'organisation des services serait progressive et que cette mise en place se ferait dans la transparence.

Mais plusieurs signaux n'encouragent pas une confiance aveugle dans ce discours rassurant... Parce qu'aucun chiffre précis quant à l'impact financier sur le budget de la commune n'a été partagé. Parce que le même flou entoure la possibilité offerte au syndicat de se financer via la fiscalité locale (taxe d'habitation et taxe foncière). Parce que la commission communale prévention et sécurité aurait pu disparaître sans la vigilance des groupes d'opposition... Mais surtout parce que les majorités des 2 villes ont créé un syndicat intercommunal dont les statuts excluent la représentation des minorités : 4 sièges par commune, 4 sièges pour la majorité!

En fait de transparence, les élus minoritaires sont une nouvelle fois écartés des instances décisionnelles, qui plus est, sur un sujet majeur comme la sécurité qui n'admet aucun clivage! Ceci est inadmissible, et nous ne lâcherons rien.

Publication des tribunes de l'opposition qui auraient dû être publiées dans le supplément « Engagements tenus 2022 » paru en janvier 2023 dans le respect de L'article 2121-27-1 du CGCT

**Sandrine Carneiro**

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir  
Centristes – Horizons – SE  
Site : www.plaisirnotreville.fr - Mail : contact@plaisirnotreville.fr

«C'est du pipeau!» Voilà la réaction du Maire sur l'ordonnance du tribunal administratif qui lui a enjoint de garantir le droit d'expression des élus de l'opposition dans la publication « Engagements tenus 2022 ». Un journal municipal qui présente « sournoisement » un bilan très (trop ?) flatteur de l'année passée comme s'il était cautionné par l'ensemble des élus municipaux... mais les groupes minoritaires n'ont pas été associés à l'édition de ce document.

Ce comportement autoritaire devient inquiétant: désormais ce sont les décisions de justice que le Maire insulte et défie. Veut-on vraiment d'une élue qui ne respecte ni la démocratie, ni la justice, ni la République ?

Inquiétant de voir un maire sombrer dans un égotisme qui lui fait utiliser le service communication de la Ville pour œuvrer à sa seule propagande électorale aux frais des Plaisirois. Inquiétant de voir un Juge rappeler que l'information municipale n'est pas un monopole du maire... Inquiétant de voir des cadres de la ville oublier leurs obligations déontologiques... Inquiétant de voir le débat public piétiné...

Sur ce bilan, nous saluons les réalisations qui bénéficient aux Plaisirois, mais il existe des désaccords importants sur plusieurs dossiers: PLU, cité éducative, écoquartier, place du commerce, entretien des écoles, carte scolaire, arrivée de nouveaux médecins, circulation automobile, transports en commun, mobilités douces... Pourquoi nous interdire d'en parler ?

Ce comportement du Maire nous jette désormais dans un combat de David contre Goliath.

Contactez-nous ou consultez notre site internet ou notre page Facebook pour comprendre ce qui nous oppose à la majorité municipale et constater nos actions.

**Annie-Joëlle Priou-Hasni**

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir  
SE/EELV/PS - taf.plaisir2020@gmail.com

**MUTUALISER? OUI, SI ON NE REPRODUIT PAS LES  
MANQUES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION !**

La création du Syndicat intercommunal de prévention et des polices de Plaisir et des Clayes-sous-Bois a fait l'objet d'un Conseil municipal «spécial» le 11 janvier. Nous ne sommes pas contre cette décision tant sur le partenariat qui peut être opéré en termes de communication et de compétences que sur l'accès à de nouvelles connaissances sur une prévention à développer.

Mais des questions se posent :

Quelles seront les adaptations locales nécessaires à une prise en compte des caractéristiques communales : spécificité des quartiers, gestion des risques... ?

Quels moyens humains nécessaires sont-ils prévus alors que le territoire concerné s'agrandit avec près de 60% de population en plus apportée par Les Clayes qui ne compte aujourd'hui qu'un seul policier ? Mme la Maire de Plaisir nous assure qu'une campagne de recrutement est envisagée. Dans combien de temps ? Et suffira-t-elle aux besoins ? Enfin, ce syndicat portera-t-il un regard autre sur les outils mis en place dans nos deux villes comme la vidéosurveillance dont l'efficacité n'est pas prouvée ? A l'inverse des attendus de la population, ce dispositif n'évite ni les délits, ni les trafics qu'il ne fait que déplacer.

Au regard des réponses obtenues, cette mutualisation ne semble pas apporter plus de prévention qu'avant. Pourtant il ne peut y avoir de sécurité sans une réelle prévention coordonnée et spécialisée. Cette dernière n'existe que par une proximité de terrain appuyée par des éducateurs de rue (qui n'existent plus), par des médiateurs et une police en effectif suffisant.

Parce que ces questions nous concernent toutes, tous, et que la prévention est primordiale, restons attentifs !

**Annie-Joëlle Priou-Hasni**

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir  
SE/EELV/PS - taf.plaisir2020@gmail.com

Bien que le contexte national ait été bouleversé par un climat socioéconomique incertain, les orientations politiques de la ville depuis deux ans sont malheureusement conformes à ce que nous avons pressenti lors de la campagne municipale de 2020.

La politique municipale s'évertue à :

- Accentuer la rationalisation des services publics lorsque ces derniers ne disparaissent pas complètement. Que dire aussi du processus de dématérialisation systématique et d'un manque de traitement préventif face à la « fracture numérique » ?

- Transformer nos écoles de proximité en « groupes scolaires ». Annoncée depuis peu, la fermeture de l'école Gérard Philippe, laissée pour compte depuis des années, ne sera pas le dernier choc brutal que parents et enseignants subiront car nous nous dirigeons bien vers une politique de disparition programmée de nos écoles de quartier.

- Vouloir favoriser une mise en œuvre drastique d'opérations immobilières, n'est-ce pas oublier ce qui crée l'authenticité et l'histoire de nos quartiers qui, pour les plus populaires, prennent la voie d'une gentrification certaine ? Quant à notre droit d'expression en tant qu'élus.e.s d'opposition, nous pourrions y consacrer une page entière tant le sujet est périlleux. Si notre voix ne peut être empêchée, elle n'est pas prise en compte là où nous apportons des avis pertinents parce que, grâce à beaucoup d'entre vous, nous sommes des interfaces entre les Plaisirois et le conseil municipal. Et si dans de rares commissions où nous siégeons, notre discours est entendu, il ne franchit pas souvent les barrières de la sphère décisionnaire.

Que d'incohérences dans ce bilan municipal !

Les habitant.e.s sont pourtant au cœur des projets de ville. Il faut juste bien les écouter...

# LES DINOSAURES REPRENNENT VIE !



AUSHOPPING  
GRAND PLAISIR

DU SAMEDI  
**18 FÉVRIER**  
AU SAMEDI  
**4 MARS 2023**

## DINO'SHOPPING

**8 dinosaures à taille réelle vont envahir  
la galerie Aushopping Grand Plaisir !**

Plusieurs animations gratuites et une chasse aux dinos !



**À GAGNER !  
UN SÉJOUR EN FAMILLE  
AU ZOO DE LA FLÈCHE**

RENDEZ-VOUS SUR [AUSHOPPING.COM](https://www.aushopping.com)



ET SI VOUS **DEVENIEZ**  
**PROPRIÉTAIRE À**

**PLAISIR**

*Résidence*  
**Épicéa**

APPARTEMENTS DU 3 AU 5 PIÈCES



**SOYEZ LES PREMIERS À PROFITER DE L'OFFRE :**  
**JUSQU'À 25 000 € DE REMISE**  
**SUR L'ACHAT DE VOTRE APPARTEMENT NEUF\***

**01 44 51 95 95**  
pichet.fr

 **PICHET**

\*Offre valable pour tout contrat de réservation d'un logement neuf du 3 à 5 pièces signé sur les appartements de la résidence épicéa (Bâtiment E exclusivement) à Plaisir du 20/01/23 au 17/02/23 et réitéré par un acte authentique avant le 17 mai 2023. Offre valable pour les 5 premiers logements réservés sur la période, la date et l'heure de la signature de l'annexe faisant foi. Les remises seront fonction de la typologie du logement réservé : 3 000€ par pièce pour les 3 pièces soit 9 000€, 4 000€ par pièce pour les 4 pièces soit 16 000€ et 5 000€ par pièce pour les 5 pièces soit 25 000€. L'acquéreur ne pourra en aucun cas solliciter le versement en numéraire de tout ou partie de la valeur de la présente offre. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours. Les réservations ayant été effectuées avant le 20 janvier 2023, puis annulées et suivies d'une nouvelle réservation dans les programmes précédemment cités ne pourront pas bénéficier de la présente offre.